LA LETTRE AUX LOCATAIRES

N° 167 - JUILLET 2022

opac savoie
Acteur de l'habitat 100 % savoyard

CHARGES LOCATIVES : POURQUOI VOTRE FACTURE AUGMENTE ?

Dès ce mois de juin,

- Si vous habitez un **logement avec chauffage collectif, vos provisions de charges augmentent de 5% à 60%** selon votre situation géographique et les équipements de votre résidence.
- Si vous résidez dans un **pavillon individuel**, les factures de votre fournisseur d'énergie grimpent elles aussi.

LA RAISON PRINCIPALE ?

Une hausse importante du prix des énergies - utilisées pour chauffer votre logement, votre eau - dans un contexte de crise énergétique mondiale.

POURQUOI LE PRIX DES ÉNERGIES S'ENVOLE ?

- La **reprise économique mondiale post-Covid** stimule la demande pour une offre qui reste limitée, et fait donc grimper les prix des cours des ressources énergétiques ;
- Des **stocks de gaz trop bas** en Europe à cause d'un hiver anormalement long (le mois d'avril 2021 a été le plus froid depuis 20 ans en France) ;
- Des **incidents techniques** (blocages du canal de Suez, incidents dans les terminaux gaziers européens) ;
- Des **tensions entre la Russie et l'Europe** liées notamment à la guerre en Ukraine qui pèse sur les exportations de gaz russe vers l'Europe ;
- La **hausse du prix du gaz et des autres énergies fossiles** a aussi un impact sur le prix de l'électricité.

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Pour le chauffage collectif, l'OPAC de la Savoie négocie avec les fournisseurs de gaz naturel et d'électricité des prix fixes sur une période donnée afin de vous garantir les tarifs les plus avantageux.

Pour le gaz naturel, notre contrat, à des tarifs très intéressants, se termine le 30 juin 2022. À partir du 1er juillet 2022, le prix proposé pour le gaz est multiplié par 3.

QUEL IMPACT SUR MA FACTURE ?

Ex : **pour un logement T3 au gaz naturel, les provisions mensuelles de charges passent de 53 à 84 euros** (si le bouclier tarifaire est maintenu sur toute l'année 2022).

Ex : **pour un logement T3 au fioul, les provisions mensuelles de charges passent de 62 à 99 euros** (pas de bouclier tarifaire ou d'aide sur le fioul).

Le gouvernement met en place depuis février un « bouclier tarifaire » pour limiter la hausse des prix du gaz naturel et de l'électricité.
Son maintien de juillet à décembre 2022 sera soumis au vote de l'Assemblée nationale élue suite aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

3 ASTUCES POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE et mieux maîtriser vos consommations :

1 **Préférer les douches aux bains :** en remplaçant vos bains par des douches, vous économiserez de 50 à 100 € par an.

UN BAIN CONSOMME DE **150 À 200 L** D'EAU

ALORS QU'UNE DOUCHE ENVIRON **100 L**

2 **Débrancher les appareils en veille.** Même éteints, vos appareils audiovisuels sont généralement encore en veille. Cet état de veille représente ainsi les 3/4 de la consommation de ces appareils !

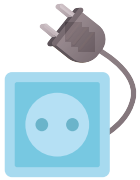

3 **Utiliser des ampoules LED basse consommation** et choisir la bonne intensité.

À NOTER :
Dès cet été, des diagnostiqueurs à vos portes pour réaliser des diagnostics de performance énergétique (DPE) des logements.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Mes consos d'énergie disponibles en temps et en heure sur mon espace locataire personnel en ligne !

JEU CONCOURS

Créez votre Espace Locataire

Jusqu'au 30 septembre 2022, une carte cadeau de 100€ offerte à chaque centième locataire qui crée son Espace Locataire (100ième, 200ième, 300ième...) !

Créez votre compte en 4 étapes et 5 min chrono !

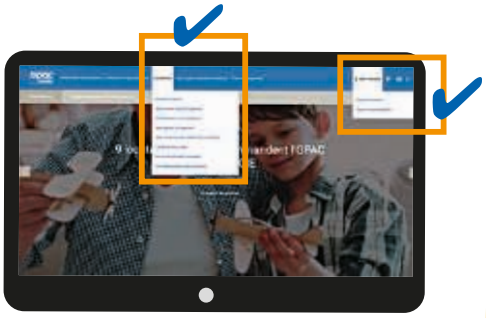

1 - Rendez-vous dans Mon Compte sur **www.opac-savoie.fr** ou téléchargez l'application gratuite «Mon appli locataire OPAC de la Savoie» sur votre smartphone (disponible sur l'App Store ou Google Play Store)

2 - Cliquez sur «créer un compte» et saisissez «votre numéro de compte»
! à savoir **les 6 premiers chiffres inscrits dans l'encadré «Références» dans votre avis d'échéance** (Ex: **027186/15**)

3 - Renseignez vos informations personnelles, nom/prénom, date de naissance et acceptez les conditions d'utilisation

4 - Récupérez le mail d'activation dans votre messagerie et connectez-vous à votre espace !

LES BONS CONSEILS DE L'ÉTÉ pour + de confort et de sérénité chez vous !

En cas de fortes chaleurs :

- J'aère la nuit, ferme les fenêtres et les volets la journée
- Je pense à boire souvent
- J'évite les clims portables (énergivores) et opte pour un ventilo avec linge mouillé au sol, à distance de l'appareil
- Je limite l'utilisation du four, lave-linge, sèche-cheveux...

Avant de partir en vacances, je pense à :

- Laisser un double de mes clés à un voisin de confiance
- Couper l'eau et l'électricité
- Débrancher mes appareils ménagers
- Faire garder mes animaux

En cas de besoin, n° alerte canicule 0 800 06 66 66
(appel gratuit de 9h à 19h du lundi au dimanche)

9 locataires sur 10 recommandent l'OPAC DE LA SAVOIE

www.opac-savoie.fr

Suivez-nous !

CRÉDITS : SERVICE COMMUNICATION DE L'OPAC DE LA SAVOIE ILLUSTRATIONS : STUF - FREEPICK • AGENCE D'ORIGINE • RCS 381 422 864 - JUILLET 2022